

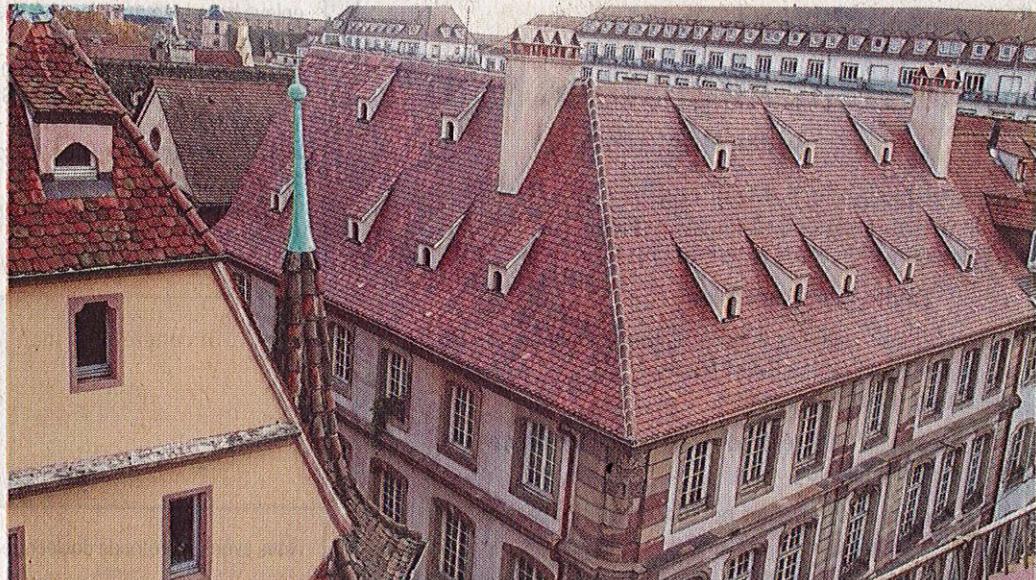
FONDATION DU PATRIMOINE Strasbourg

Le lustre retrouvé

Au cœur de la Grande Île, l'immeuble historique de la Société des Amis des Arts et des Musées de Strasbourg retrouve son aspect du temps des Lumières.

Disparu l'inestétique fillet vert qui courait le long des gouttières pour protéger les passants d'éventuelles chutes de tuiles. Disparus les échafaudages qui occultaient entièrement les façades remarquables du bâtiment donnant à la fois sur la rue de l'Épine et la rue des Serruriers. Il est à nouveau possible d'admirer le bel ordonnancement des parties qui composent l'immeuble de la SAAMS, construction de style Régence édifiée en 1748, inscrit au titre des Monuments Historiques depuis trois décennies. La toiture, très peu remaniée depuis son origine, donnait de tels signes de vétusté, voire de dangerosité, qu'une réfection totale de ce magnifique ensemble de multiples pans, lucarnes et cheminées s'imposait sans tarder.

Situé à proximité immédiate des prestigieux immeubles de la Chambre de Commerce et de l'hôtel du Miroir, visible depuis la plateforme de la Cathédrale, l'ancien hôtel Braun, propriété de la SAAMS, se devait d'être restauré à l'identique. En accord avec l'architecte des Bâtiments de France, les travaux ont été menés dans le respect rigoureux de la restauration d'un patrimoine historique. Ainsi toutes les tuiles ont-elles été remplacées par des tuiles vieillies « Biberschwanz » à



Le bâtiment de la Société des Amis des Arts et des Musées de Strasbourg, situé à l'angle des rues de l'Epine et des Serruriers, est débarrassé de ses échafaudages. DOCUMENT REMIS

double recouvrement, toutes les gouttières ont laissé place à des éléments en cuivre, etc.

Ce lourd chantier, comme il arrive souvent sur du bâti ancien, a connu des difficultés et des surcoûts inévitables.

Néanmoins le résultat final est en tout point conforme aux exigences de conservation d'un bâtiment historique situé au cœur de la Grande Île de Strasbourg classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Préserver le patrimoine a un prix et la SAAMS a besoin d'être aidée au financement de ses

gross travaux.

Devenir mécène, c'est s'engager en faveur d'un patrimoine exceptionnel.

La Fondation du patrimoine, organisme national reconnu d'utilité publique, assure le traitement de la collecte de dons et reverse les fonds recueillis à la SAAMS. Chaque don fera l'objet d'un reçu fiscal. ■

► Fondation du patrimoine :
www.fondation-patrimoine.org/03 88 22 32 15 –
 Pour faire un don : par chèque à
 l'ordre de « Fondation du

FONDATION

 DU PATRIMOINE

patrimoine – SAAMS » à envoyer au 9 place Kléber 67000 Strasbourg ; en ligne via la page dédiée au projet : www.fondation-patrimoine.org/51209